Archives de
l'ancien Évêché de Bâle

Lettre d'information – Mars 2023

« METTRE LES VOILES » : BIBLIOWEEKEND AUX ARCHIVES DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BÂLE

Les samedi 25 et dimanche 26 mars prochains, les AAEB ouvrent leurs portes au public à l'occasion du BiblioWeekend. La manifestation, d'envergure nationale, est organisée par Bibliosuisse, l'association suisse des bibliothèques. Cette année, elle vous invite à « Mettre les voiles ». Deux présentations de documents d'exception vous sont proposées, à suivre au 2e étage de l'Hôtel de Gléresse à Porrentruy (plan de situation ; entrée libre, sans inscription).

Samedi, 15h00 – 15h30 (ouverture du bâtiment dès 14h45)

***« Mettre les voiles » : le passionnant procès d'un homosexuel en 1756,* par Jean-Claude Rebetez, conservateur**

Le Code criminel de l'Empire dit la Caroline prévoyait la mort pour les « sodomites ». Cela explique probablement que les procès pour homosexualité soient aussi rares sous l'Ancien Régime. Les AAEB possèdent toutefois un extraordinaire dossier concernant un homme de Courroux, Pierre Joly, qui a eu des relations avec une dizaine de jeunes gens du village… et qui a eu la prudence de prendre la fuite avant son arrestation ! Grâce à ce riche dossier, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Pierre Joly menait-il une vie spéciale en raison de sa sexualité ? Comment abordait-il ses partenaires ? Avait-il des complicités dans le clergé et la noblesse ? Était-il un bon catholique ? Quels furent les châtiments contre lui et ses « complices » et que sont devenus ces derniers ?

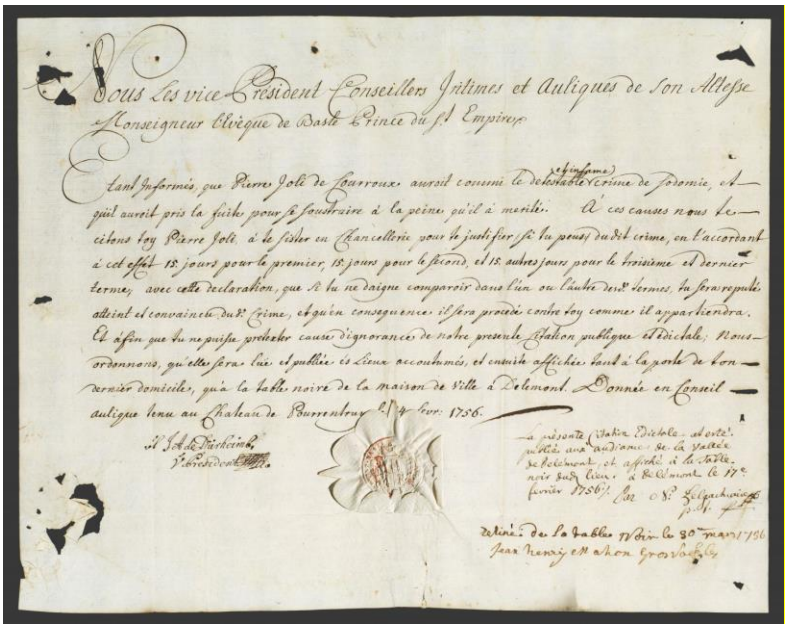

Nous Les vice President Conseillers Intimes et Aulicques de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle Prince du St Empire

Etant informés, que Pierre Joli de Courroux, auroit commis le detestable (et infame) crime de Sodomie, et qu'il auroit pris la fuite pour se soustraire à la peine qu'il a merité. A ces causes nous te citons toy Pierre Joli, à le fister en Chancellerie pour te justifier s'il te pleut du dit crime, en l'accordant à cet effet 15 jours pour le premier, 15 jours pour le second, et 15 autres jours pour le troisième et dernier terme, avec cette declaration, que si tu ne daigne comparoir dans l'un ou l'autre des dits termes, tu seras reputé atteint et convaincu du dit crime, et qu'en consequence il sera procedé contre toy comme il appartiendra. Et afin que tu ne puisse pretexter cause d'ignorance de notre presente citation publique et edictale, Nous ordonnons, qu'elle sera lue et publiée es lieux accoutumés, et encore affichée tant à la porte de ton dernier domicile, qu'à la table noire de la maison de Ville à Delemont. Donnée en Conseil aulique tenu au Chateau de Porrentruy le 14 fevr. 1756.

Il Joli de Fischerich, Vice President

La présente Citation edictale a été publiée aux audiences de la Vallée de Delemont, et affichée à la table noire sus dite lieu à Delemont le 17e Fevrier 1756. Par ordre Gelgachiez p.t.

Délivré du Sol du Table Worin le 30 mars 1756 Jean Henry et Anton Grossvaller

Citation à comparaître devant le Conseil aulique affichée à la porte de la maison de P. Joly et « à la table noire de la maison de ville de Delémont », 14 février 1756 (AAEB, Procédures criminelles de Delémont)

Dimanche, 15h00 – 15h30 (ouverture du bâtiment dès 14h45)

***Embarquement immédiat pour la Corse,* par Damien Bregnard, archiviste**

À travers le – très rare – récit d'un officier du régiment des princes-évêques au service de France, découvrez le voyage mouvementé des militaires vers la Corse en 1768. Accrochages sanglants avec les farouches insulaires, descriptions étonnées de la luxuriante végétation méditerranéenne, phénomènes météorologiques extrêmes, etc.

"Le vaisseau du Roy Le Sagittaire armé en 1768".
Il a escorté les 7 navires marchands qui ont transporté les soldats du régiment d'Eptingue lors de leur traversée de Toulon à St-Florent en Corse. Il participera plus tard à la campagne d'Amérique lors de la conquête de l'Indépendance.

Lyon, Vienne, Valence, Montélimar, Pont-St-Esprit, Uzès, Tarascon, St-Rémy-de-Provence… Autant de noms évocateurs de séjours ensoleillés, sur la route qui mène le régiment de Besançon vers la Corse. Mais ce sont surtout des étapes quotidiennes de plus de 20 km, avec le chargement sur le dos. Les deux campagnes qui s'annoncent ne s'apparenteront pas à une sinécure.

Extrait du carnet de route d'un officier, conservé aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle (papier, 37 pages, 11 x 18 cm, cote B 241a/27).

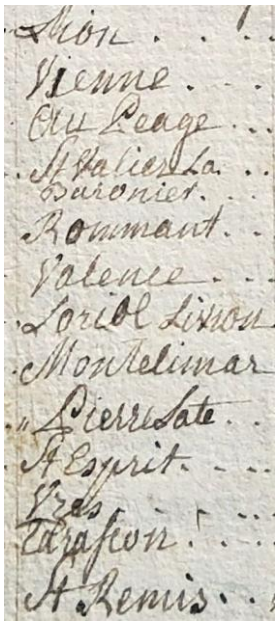
Lion
Vienne
Au Peage
St Rolie La
Buronier
Romanant
Valence
Loriol Livron
Montelimar
Pierrelate
St Esprit
Uzes
Tarascon
St Remis

Le régiment d'Eptingue au camp de Corte, en 1769. Au centre de la Corse, Corte était la capitale de l'île durant sa brève indépendance de fait (1755-1769) sous le régime de Pascal Paoli (source : Casimir Folletête, Le régiment de l'Evêché de Bâle au service de France*, Lausanne, 1939).*

« Eptingen Suisse en 1758. 2e bataillon. 110 » (gravure encadrée, 8.4 x 14.2 cm, cote AAEB Divers O.11)

Au verso du cadre figure l'inscription suivante: « de Montigny - Uniformes militaires où se trouvent gravés en taille-douce les uniformes de la maison du Roi, de tous les régiments de France, les drapeaux, étendards et guidons, avec la date de leur création et les différentes figures de l'exercice, tant de la cavalerie que de l'infanterie. Dessiné et gravé par le Sieur de Montigny. Se vend à Paris, enclos du temple, cour du Lion. – 1772 ».

Chaque régiment suisse au service de France avait deux étendards distincts : un drapeau pour la compagnie colonelle (blanc, avec fleurs de lys ; à droite ici, avec la devise du régiment d'Eptingue Pro Rege et Patria) *et un drapeau d'ordonnance par compagnie (le même pour toutes ; ici avec sa hampe). Le drapeau d'ordonnance, flammé, était aux armes du colonel Jean-Baptiste d'Eptingue.*

Retrouvez nos précédentes lettres d'information sur notre site Internet.

Archives de l'ancien Évêché de Bâle
Annonciades 10
CH – 2900 Porrentruy 2
T +41 (0)32 466 32 43
info.archives@aaeb.ch
www.aaeb.ch